



Probleme usufruit nue propriété

Par **urben**, le **03/10/2013** à **19:01**

Bonjour,

je suis avec mon frere nu-propretaire d'un appartement, ma mere en ayant l'usufruit. Elle s'est surendettée en peu de temps, et pensant que nous ne douterions de rien, nous a convaincu de vendre l'appartement. Elle en a acheté un autre moins cher, elle voulait prendre toute la différence mais nous avons voulu rembourser une partie des dettes afin de ne pas perdre totalement ce nouvel appartement. Elle ne paie pas les charges, le syndic nous a condamné a de nombreuses reprises, mais je ne peux les payer. Elle a été condamnée à me rembourser ce qu'il me revenait sur le différentiel achat/vente, mais l'huissier que j'ai mandaté n'a pu lui prendre que peu de mensualités. Elle prétend ne pas avoir d'argent, alors qu'elle a une bonne retraite. Je pense qu'elle a d'autres debiteurs, mais renseignements pris, certaines sont éteintes malgré les dire de l'huissier? Il prétend ne rien pouvoir faire, et me dit de prendre un notaire pour l'obliger à vendre. Est-ce faisable et comment dois-je faire pour l'obliger a vendre ce puit sans fond qu'est devenu cet appartement. Je ne veux pas tout perdre, elle a deja tellement dépensé!! merci de votre aide.